

# Communications

## Examens de spécialiste

### Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

**Date:**  
Examen de base et examen final 1<sup>ère</sup> partie:  
samedi, le 17 juin 2023

**Lieu:**  
Examen de base et examen final 1<sup>ère</sup> partie:  
Site BERNEXPO

**Délai d'inscription:**  
Examen de base et examen final 1<sup>ère</sup> partie:  
1<sup>er</sup> décembre 2022–31 janvier 2023 jusqu'à  
16h00

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

**Date:**  
Examen final 2<sup>ème</sup> partie: sera convenu avec les candidats individuellement.

**Lieu:**  
Examen final 2<sup>ème</sup> partie: L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

**Délai d'inscription:**  
Examen final 2<sup>ème</sup> partie: pour le semestre d'automne 2023: 1<sup>er</sup> mai – 30 juin 2023 jusqu'à 16:00

pour le semestre de printemps 2024: 1<sup>er</sup> novembre – 31 décembre 2023 jusqu'à 16:00

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Examen en vue de l'obtention de la formation approfondie en médecine de reproduction et endocrinologie gynécologique à adjoindre au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

**Date:**  
Sera convenu avec les candidats individuellement.

**Lieu:**  
L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

**Délai d'inscription:**  
Pour le semestre d'automne 2023: 1<sup>er</sup> mai – 30 juin 2023 jusqu'à 16:00  
Pour le semestre de printemps 2024: 1<sup>er</sup> novembre – 31 décembre 2023 jusqu'à 16:00

de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Examen en vue de l'obtention de la formation approfondie en médecine foeto-maternelle à adjoindre au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

**Date:**  
Sera convenu avec les candidats individuellement.

**Lieu:**  
L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

**Délai d'inscription:**  
Pour le semestre d'automne 2023: 1<sup>er</sup> mai – 30 juin 2023 jusqu'à 16:00  
Pour le semestre de printemps 2024: 1<sup>er</sup> novembre – 31 décembre 2023 jusqu'à 16:00

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Examen en vue de l'obtention de la formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire à adjoindre au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

**Date:**  
Sera convenu avec les candidats individuellement.

**Lieu:**  
L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

**Délai d'inscription:**  
Pour le semestre d'automne 2023: 1<sup>er</sup> mai – 30 juin 2023 jusqu'à 16:00  
Pour le semestre de printemps 2024: 1<sup>er</sup> novembre – 31 décembre 2023 jusqu'à 16:00

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Examen en vue de l'obtention de la formation approfondie en urogynécologie à adjoindre au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

**Date:**  
Sera convenu avec les candidats individuellement.

**Lieu:**  
L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

**Délai d'inscription:**  
Pour le semestre d'automne 2023: 1<sup>er</sup> mai – 30 juin 2023 jusqu'à 16:00  
Pour le semestre de printemps 2024: 1<sup>er</sup> novembre – 31 décembre 2023 jusqu'à 16:00

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Examen en vue de l'obtention de la formation approfondie en oncologie gynécologique à adjoindre au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

#### Date:

Sera convenu avec les candidats individuellement.

#### Lieu:

L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

#### Délai d'inscription:

Pour le semestre d'automne 2023: 1<sup>er</sup> mai–30 juin 2023 jusqu'à 16:00

Pour le semestre de printemps 2024: 1<sup>er</sup> novembre–31 décembre 2023 jusqu'à 16:00

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → gynécologie et obstétrique

### Prix d'encouragement Jean Wertheimer 2023

Le prix vise à encourager un jeune chercheur en contribuant à soutenir un projet scientifique original dans le domaine de la recherche clinique en psychiatrie de l'âge avancé. Les travaux soumis doivent se distinguer par leur aspect novateur et démontrer leur importance clinique.

Le Prix Jean Wertheimer est décerné à une seule personne. Le montant du prix s'élève à 10 000 francs. Le prix est remis personnellement au lauréat lors de l'assemblée annuelle de la Société Suisse de Psychiatrie de la Personne Âgée.

#### Jury

Le jury décidera avant fin mai 2023 à qui le prix sera décerné.

Il est dirigée par le professeur J. Popp et compte comme autres membres les PD Ulrich Hemmeter, Prof. Stefan Klöppel, Prof. Paul Unschuld, Prof. Egemen Savaskan et le Prof. Armin von Gunten.

Le jury est libre et indépendant dans toutes ses décisions. Les décisions ne peuvent pas être contestées et tout recours juridique est exclu. Les projets non retenus seront renvoyés à l'expéditeur sans justification, sans que cela implique une évaluation positive ou négative. L'attribution du prix peut être suspendue si les projets soumis sont jugés insuffisants en termes de qualité ou de quantité.

#### Soumission

Le travail soumis doit avoir été réalisé principalement en Suisse. Le lieu de travail de l'auteur principal doit se trouver en Suisse. Le travail peut être soumis en allemand, en français ou en anglais.

## Nous publions vos textes

**Le Bulletin des médecins suisses publie les sujets qui préoccupent les organisations du corps médical et autres groupements. Notre revue vous permet d'atteindre votre public cible.**

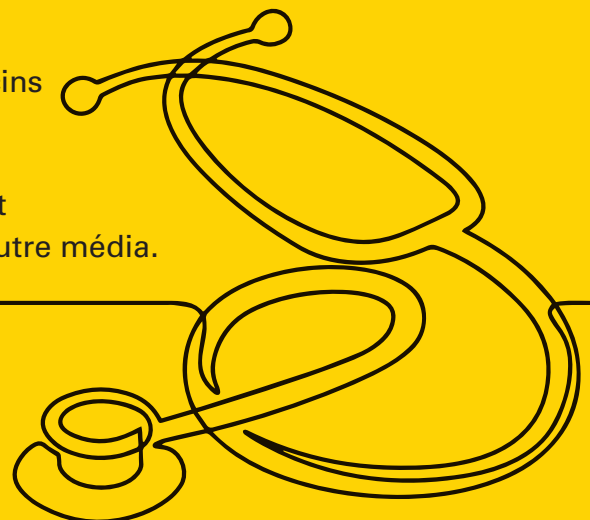
### Thèmes possibles:

- Politique professionnelle médicale, politique de santé;
- Questions de santé publique;
- Sujets juridiques, économiques, éthiques, culturels et autres, qui concernent les médecins en Suisse.

Notre rédaction se fera un plaisir d'évaluer tout article n'ayant pas encore été publié dans un autre média.



Vous trouverez plus d'amples informations sous [bullmed.ch](http://bullmed.ch) → Instructions pour les auteurs



Les documents suivants doivent être joints à la candidature:

- Curriculum vitae et liste des publications
- Lettre d'accompagnement expliquant la pertinence du travail soumis
- Résumé du projet scientifique et des résultats obtenus jusqu'à présent, s'il y en a (thèses de master et de doctorat, publications, contributions à des congrès, etc.) d'une longueur maximale d'une page A4
- Travaux originaux éventuellement déjà publiés dans le cadre du projet
- Le projet et les travaux originaux ne doivent pas, le cas échéant, avoir déjà reçu un autre prix scientifique ou avoir été sélectionnés pour un tel prix. Les participations parallèles à plusieurs concours doivent être annoncées lors de la soumission.
- Le prix est décerné à des projets de grande qualité et non à des travaux en cours ou achevés.

Les candidatures pour le Prix d'encouragement Jean Wertheimer 2023 doivent être envoyées par écrit jusqu'au 31.12.2022 à l'adresse suivante:

SGAP-SPPA  
 Prof. Julius Popp  
 Rue de Lucerne 11  
 6353 Weggis  
 Tél. (secrétariat): +41 78 208 00 83  
 Adresse électronique: info[at]sgap-sppa.ch

### Neue Website des Schweizerischen Expertenkomitees für Reisemedizin

Das Schweizerische Expertenkomitee für Reisemedizin (EKRM) – ein Organ der Schweizerischen Gesellschaft für Tropen- und Reisemedizin (FMH) – hat die Website Safetravel® neu aufgesetzt und zu [www.healthytravel.ch](http://www.healthytravel.ch) umbenannt.

Die Website bietet kostenlos grundlegende reisemedizinische Empfehlungen für Laien. Fachpersonen können zudem mit einem kostenpflichtigen Abonnement (PRO-Version) zusätzliche Informationen und Empfehlungen beziehen (zum Beispiel vertiefende länderspezifische Informationen oder Empfehlungen zu Impfungen und medikamentöser Prophylaxe). Alle Informationen können für die reisemedizinische Beratung von Patientinnen und Patienten genutzt und individuell für die Reisenden zusammengestellt werden. Eine Probeversion ist verfügbar.

Die Website [www.healthytravel.ch](http://www.healthytravel.ch) wird vom Bundesamt für Gesundheit (BAG) unterstützt; sie befindet sich im Aufbau und wird laufend mit zusätzlichen Inhalten und Updates erweitert. Sie ersetzt ab sofort das Dokument *Reisemedizin: Impfung und Malariaschutz bei Auslandsreisen*, das bisher jährlich auf [www.bag.admin.ch/reisemedizin](http://www.bag.admin.ch/reisemedizin) aktualisiert wurde.

Bitte beachten: Seit Juli 2021 werden die Inhalte und Empfehlungen auf [www.tropimed.ch](http://www.tropimed.ch) nicht mehr vom EKRM verfasst.

Fragen zu Healthy Travel PRO werden gerne beantwortet unter [info\[at\]healthytravel.ch](mailto:info[at]healthytravel.ch).

### Prix de la Société Suisse de Pharmacologie et Toxicologie Cliniques (SSPTC)

Dans le but de soutenir et de promouvoir la recherche de jeunes scientifiques dans le domaine de la pharmacologie et toxicologie cliniques, la SSPTC attribue chaque année un prix de 1000 francs pour la meilleure thèse dans ce domaine. Des thèmes possibles sont des travaux de thèse (MD, PhD, master) théoriques, expérimentaux ou cliniques dans le domaine de la pharmacologie et toxicologie clinique. La thèse doit avoir été acceptée par une université suisse durant les deux années précédant l'année de la soumission. La personne qui soumet la thèse ne devrait pas être âgée de plus de 40 ans. L'appartenance à la SSPTC n'est pas une condition pour l'attribution du prix.

Le manuscrit de la thèse (si supérieur à dix pages A4, joindre un résumé) rédigé dans une des quatre langues nationales ou en anglais doit être envoyé au secrétaire de la SSPTC (adresse voir [www.clinpharm.ch](http://www.clinpharm.ch)). Une copie de l'imprimatur, un curriculum vitae ainsi qu'une liste éventuelle des publications doivent être également joints au dossier. L'envoi doit être fait sous forme électronique (fichier pdf). Le délai de soumission est le 01.03.2023.